
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 17^e JUILLET 2017

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 17-835 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours direct de recrutement de dix (10) élèves Administrateurs des Hôpitaux et des Services de Santé, session 2017.

Ce sont :

ADMINISTRATEURS DES HÔPITAUX ET DES SERVICES DE SANTÉ

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°ER	BARRO SONDE ABOU	03038	B2827222	31/12/88
2°	OUOBA ALAIN	01092	B5288361	09/09/91
3°	OUOBA JACQUES	02522	B2371028	29/12/88
3°EX	DOLY OLLO	00216	B3446176	31/12/85
5°	SAKANDE AWA	35131	B3259222	14/07/85
5°EX	TRAORE ASSANE	35189	B3575674	27/10/88
7°	KERE ISSOUFOU	00820	B1912333	31/12/86
7°EX	BONI TENEKO ESTELLE	01624	B3350292	04/03/91
9°	ZONGO ELISE	03471	B3662608	04/09/84
9°EX	OUATTARA IDA ARLETTE PATRICIA	03227	B7200369	25/08/87

Arrêté la présente liste à 10 admissibles.

LISTE D'ATTENTE

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°ER	SANGA RASMATA	02291	B3572664	11/06/85
2°	SAWADOGO INOUSSA	03792	B2767372	20/06/84
3°	GNESSIEN YAZID	03358	B0975376	08/10/86
4°	HEMA MONDION GUY ROLAND	03019	B0321981	30/03/90
5°	BAKO ALAIN	02646	B2978797	31/12/90
6°	SAWADOGO GALIAM AHMED	01647	B5424230	17/06/85
7°	BANGA KOAMBA	03064	B5891412	31/12/87

ADMINISTRATEURS DES HÔPITAUX ET DES SERVICES DE SANTÉ

LISTE D'ATTENTE

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
8°	OUEDRAOGO KADRE	02482	B2348565	02/03/88
9°	KINDO NOUFOU	02493	B2177457	31/12/92
10°	DERRA AISSATOU	00055	B4977116	07/11/94
11°	YOUL SIÉBOU	00441	B6381321	31/12/91
12°	OUATTARA ZOUMANA	03526	B3680447	31/12/80
13°	ZONOU BARAKISSA	03167	B1279254	29/04/85
14°	BAMBA ZOUMANA	00869	B3177203	22/03/86
15°	TOUGMA BILA	02822	B5576092	31/12/91

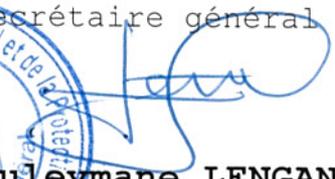
Arrêté la présente liste à 15 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles et ceux placés sur la liste d'attente sont invités à déposer leurs dossiers physiques accompagnés du recepissé d'inscription dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication des résultats à :

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat pour les inscrits de Ouagadougou.
- la Direction Régionale de la Fonction Publique pour les candidats des autres régions.

L'admission du candidat ne sera effective qu'après la validation du dossier physique de candidature.

Pour le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire général


Souleymane LENGANE